Communiqué de presse

La Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS) s'investie aujourd'hui pleinement dans l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau de son territoire.

En effet en septembre 2019, la Communauté de Communes a répondu à un Appel à Projet en faveur de la Trame Verte et Bleue lancé et financé par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand-Est et la DREAL. Ce projet « Des contreforts vosgiens au pays des étangs : préservons la Sarre et sa mosaïque de milieux », a été élaboré en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et Lorraine Education à l'Environnement et à la Nature (LorEEN).

Ce projet a été construit autour de trois enjeux prioritaires. Pour la trame bleue, l'objectif est de garantir une bonne qualité des cours d'eau du territoire. Pour la trame verte, le projet a pour ambition de maintenir et de renforcer la naturalité forestière (milieux fermés) ainsi que la reconquête de la biodiversité et l'amélioration de la perméabilité des paysages agricoles. Ainsi 86 actions en faveur de la trame verte et bleue sont programmées sur 3 ans (2020-2022) et une quinzaine concerne les prairies naturelles du territoire de la CCSMS.

L'histoire agricole de la Lorraine, terre de polyculture-élevage a en effet longtemps permis, au moins jusqu'au début des années 1980, le maintien d'importantes surfaces prairiales très diversifiées accueillant une flore et faune souvent remarquables. En revanche, elles disparaissent, depuis une vingtaine d'années, au profit des grandes cultures. Entre 1990 et 2000, sous l'influence notamment de la politique agricole commune, le retournement des prairies en terres arables aboutissait à la perte annuelle de 0,3% de surfaces de prairies lorraines par an, soit 1 500 ha environ. Entre 2000 et 2006, le rythme de disparition semble ralenti, avec 0,1% de baisse annuelle des superficies, soit tout de même 420 ha par an. Entre 2007 et 2009, la Lorraine aurait perdu 9 156 ha de prairies permanentes en seulement deux ans. Les prairies sont à la fois menacées : par l'urbanisation et par des changements d'orientation technico-économique tendant à la diminution, voir à la disparition de l'élevage.

L'agriculture et la biodiversité entretiennent des liens étroits. Certains types de milieux naturels sont directement le fruit de l'activité agricole. Si on peut supposer que les milieux naturels en bon état contribuent in fine à de meilleurs résultats économiques (auxiliaires de cultures, pollinisateurs, santé des troupeaux, biodiversité des sols etc…), il n'en reste pas moins que le développement de pratiques agro-écologiques nécessite au sein de chaque exploitation des changement de systèmes agricoles qui dans le contexte actuel de la PAC peuvent faire courir un risque socio-économique aux exploitations (baisse de production, surcharge de travail).

Or, en adoptant des pratiques agro-écologiques, l'agriculteur ne produit pas uniquement de la nourriture mais un certain nombre de services environnementaux.

Ainsi, un inventaire des praires d'intérêt pour la biodiversité du territoire de la CCSMS a été réalisé en 2020 et 2021 par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine. Il a permis de définir la Vallée du Naubach (sur les bans communaux de Mittersheim et Niederstinzel) et les prairies d'Hariat (Langatte et Kerprich-aux-Bois) comme des sites d'intervention prioritaires en vue de la protection notamment d'Oenanthe à feuilles de peucédan qui est une espèce protégée en Lorraine.

Dès lors, des réflexions sont menées pour la maitrise foncière et d'usage de parcelles sur la Vallée du Naubach et les prairies d'Hariat, l'objectif étant de garantir la pérennité des milieux remarquables existants en mettant en œuvre une gestion adéquate en partenariat avec les exploitants en place.

Ainsi, un partenariat foncier entre la CCSMS, la commune de Mittersheim, le CEN Lorraine et deux propriétaires privés est en cours de négociation afin de protéger plus de 100 hectares de prairies naturelles et d'intérêt pour la biodiversité à long terme.

En parallèle, une démarche foncière est engagée sur une partie du territoire de la CCSMS avec les communes concernées dans l'objectif de récupérer des biens sans maitres et vacants d'intérêt Trame Verte et Bleue. Cette démarche va permettre à long terme de protéger plus de 80 hectares de prairies naturelles d'intérêt pour la biodiversité, de zones humides ou encore de parcelles forestières qui seront laissées en libre évolution.

Enfin, la CCSMS travaille également sur un programme de plantations de haies en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Lorraine. La CCSMS souhaite mener des actions de sensibilisation, d'entretien ou de gestion des arbres et des haies sur son territoire. En effet, il a été observé que la demande en plantation est croissante : élus locaux et agriculteurs recherchent des conseils et des moyens pour s'investir dans de nouvelles plantations afin de répondre à des enjeux environnementaux et paysagers, mais également agricoles ou encore énergétiques par l'entretien des haies. Aujourd'hui, deux communes situées sur le territoire du Parc Naturel Régional de Lorraine ont souhaité s'inscrire dans cette démarche : Réchicourt-le-Château et Fénétrange. Sans nul doute, d'autres communes et pétitionnaires rejoindront prochainement le mouvement.